

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

DOCUMENT DE TRAVAIL

sur

la situation de l'agriculture
dans la Communauté

établi à l'intention des membres de l'Assemblée Parlementaire Européenne

15 SEPTEMBRE 1958



COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

DOCUMENT DE TRAVAIL

sur

la situation de l'agriculture
dans la Communauté

établi à l'intention des membres de l'Assemblée Parlementaire Européenne

15 SEPTEMBRE 1958



SOMMAIRE

	Pages
<i>I — ASPECTS GÉNÉRAUX</i>	
1. Signification économique de l'agriculture	9
2. Structure de l'agriculture	11
 <i>II — LES MARCHÉS DES PRODUITS AGRICOLES</i>	
1. Production	17
2. Consommation	19
3. Prix	22
4. Politique des marchés et des prix	24
5. Politique structurelle	26
 <i>III — PRODUITS AGRICOLES</i>	
1. Céréales	30
2. Sucre	33
3. Autres produits végétaux	35
4. Lait et produits laitiers	35
5. Viande	38
6. Œufs	41
7. Matières grasses	42
8. Fruits et légumes	44
9. Vins	47
10. Tabac	48
11. Pêche	49



AVANT-PROPOS

Il a paru souhaitable à la Commission de mettre dès à présent à la disposition des membres de l'Assemblée une première élaboration de données recueillies en vue de dégager une vue d'ensemble de la situation de l'agriculture dans la Communauté.

Ce document revêt évidemment un caractère encore préliminaire, notamment parce que les renseignements statistiques ont, pour l'essentiel, dû être puisés dans la documentation émanant de diverses organisations internationales. La Commission espère que, quels que soient ses défauts, ce document pourra servir à l'appréciation des problèmes auxquels la Communauté devra faire face dans le domaine agricole.



I — ASPECTS GÉNÉRAUX

1. Signification économique de l'agriculture

Malgré une régression constante du pourcentage de l'ensemble de la population rurale, le secteur agricole représente toujours un groupe professionnel très important dans les pays de la Communauté. Pour un certain nombre de raisons que nous examinerons plus en détail ci-après, la partie de la population dont la production agricole constitue l'activité principale est en régression constante; on a néanmoins pu constater que cette régression s'accompagne d'un accroissement de la production.

Le tableau suivant donne un aperçu de la place occupée par la population rurale active par rapport à l'ensemble de la population professionnelle.

TABLEAU 1
Population active dans l'agriculture

Pays	Année	En milliers (a)	En % (b)	Année	En milliers (c)	En % (d)
Allemagne (R. F.)	1954	4 575	20,1	1956-1957	4 185	n. d.
Belgique	1947	423	12,5	1956-1957	350	10
France (métropole) (1)	1954	5 213	28,1	1956-1957	5 000	25
Italie	1954	6 983	37,7	1958	—	35
Luxembourg	1947	35	25,9	1956-1957	n. d.	25
Pays-Bas	1947	747	19,8	1956	510	16
Communauté		(17 975)	(26,7)			

Sources: De (a) et (b): O.E.C.E., Statistiques de l'agriculture et de l'alimentation.

De (c) et (d): Conférence de Stresa, Mémoires des délégations nationales.

(1) Dans les départements algériens, la population active agricole s'élevait à 2.610.000 personnes en 1956-1957 (74 % du total de la population active).

Pour pouvoir juger de la place que l'agriculture occupe dans l'ensemble de l'économie, il convient de tenir compte de différences considérables qui apparaissent dans les conditions de travail de diverses parties de la Communauté. Il existe tout d'abord des différences climatiques notables.

L'Europe des Six comprend des territoires à climat maritime ou continental et, dans certaines parties des régions méditerranéennes, le climat est même du type africain. Il existe en outre de grandes différences d'altitude dont l'influence se fait également sentir. On peut constater de plus des écarts considérables dans le degré de formation professionnelle de la population rurale, dans l'application des méthodes de production moderne, dans l'implantation de l'habitat rural, etc.

Ces derniers facteurs et d'autres semblables, ainsi que la formation des prix, déterminent la différence marquée qui existe entre la proportion des revenus agricoles dans le revenu national d'une part, et l'importance numérique de la population rurale active par rapport à la totalité de la population professionnelle d'autre part. Au cours des dernières années, la part des revenus agricoles dans le revenu national a continué à diminuer au cours des dernières années et elle peut être considérée en général comme peu élevée. L'aperçu suivant en donne une idée d'ensemble:

Belgique	7 %
Luxembourg	9 %
Allemagne (R. F.)	9 %
Pays-Bas	10 %
France	
Métropole	12 %
Algérie	33 %
Italie	23 %

Source: Conférence de Stresa: Mémoires nationaux.

L'agriculture contribue pour une part importante au commerce international; au cours des dernières années, cette contribution s'est accrue et s'est établie comme suit pour l'année 1956:

Exportations de produits agricoles en 1956
en millions de dollars U. S. A. fob

Communauté	2 639
<i>dont:</i>	
Allemagne (R. F.)	234
Belgique-Luxembourg	171
France	706
Italie	518
Pays-Bas	1 010

Il est toujours nécessaire d'importer des quantités considérables de produits agricoles afin de compléter l'approvisionnement et partiellement aussi pour remplacer les produits exportés; la valeur de ces importations a été évaluée comme suit pour 1956:

Importations de produits agricoles en 1956*en millions de dollars U.S.A. c.f*

Communauté	5 951
<i>dont:</i>	
Allemagne (R. F.)	2 318
Belgique-Luxembourg	574
France	1 687
Italie	659
Pays-Bas	713

Les échanges extérieurs de produits agricoles occupent une place assez importante dans la Communauté. En 1956, les importations de produits agricoles se chiffraient à environ 27 % des importations totales, et les exportations à environ 13 % des exportations totales.

2. Structure de l'agriculture

La proportion des terres exploitées par l'agriculture diffère considérablement suivant les pays de la Communauté. Le tableau ci-après indique la répartition des terres arables en fonction de leurs principales destinations.

TABLEAU 2

Utilisation des terres dans les pays de la Communauté
Répartition de la superficie agricole utile sur la moyenne des années 1952-1955
en milliers d'ha

	Allemagne (R. F.)	Belgique	France	Italie	Luxem- bourg	Pays-Bas	Commu- nauté
Superficie agri- cole utile	14 229	1 750	39 131	20 874	141	2 319	78 417
En % de la super- ficie totale	57,9	57,4	70,9	69,2	54,6	71,4	(67,3)
a) Terres arables	8 664	1 019	21 305	15 676	80	1 054 ⁽¹⁾	47 798
dont terres cultivées	8 436	933	16 058	12 818	67	1 021	39 333
b) Herbages per- manents	5 565	732	12 339	1 248	61	1 265 ⁽¹⁾	21 210
c) Pâturages naturels	—	—	5 487	3 923	—	—	9 410
	<i>en % de la superficie agricole utile</i>						
Terres arables	60,9	58,2	54,5	75,2	56,9	45,5	61,0
dont terres cul- tivées	59,3	53,3	41,0	61,5	47,7	44,0	50,2
Herbages per- manents	39,1	41,8	31,5	6,0	43,1	54,5	27,0
Pâturages naturels	—	—	14,0	18,8	—	—	12,0

Source: O.E.C.E., Statistiques de l'agriculture et de l'alimentation, Paris, 1956.

(¹) Les vergers sont compris dans les herbages permanents.

Dans les pays membres, ces terres arables sont exploitées à des fins très diverses et c'est en grande partie la raison des différences d'importance des exploitations. Cette considération n'explique cependant pas toutes ces différences. Elles proviennent en général, d'une part, de l'excédent de population des régions agricoles — qui a pour conséquence une pénurie de terres arables — et, d'autre part, de l'insuffisance des possibilités d'adaptation aux méthodes de production modernes en raison du manque de capitaux. Il découle de cette situation qu'un grand nombre d'exploitations étant trop limitées, il n'est pas possible d'utiliser au maximum les facteurs de production, c'est-à-dire le sol, le travail et le capital. Le tableau ci-dessous donne une vue d'ensemble de la superficie moyenne des exploitations agricoles dans les six pays; il est évident qu'en raison du grand nombre d'autres facteurs, la signification économique de la superficie de chaque exploitation varie notablement d'un pays à l'autre:

Belgique	6,8 ha	Exploitations de plus d'un hectare
Luxembourg	14,1 ha	Exploitations de plus de 2 hectares
Pays-Bas	9,6 ha	Exploitations de plus de 2 hectares
Allemagne (R. F.)	7,5 ha	Exploitations de plus de 0,5 hectare
France (1)	15,7 ha	Exploitations de plus de 1 hectare
Italie	3,3 ha	

Source: Conférence de Stresa, Mémoires nationaux.

(1) Métropole. Algérie: 19 ha.

La même situation se reflète dans la répartition des parcelles.

D'après les indications de la E. C. E. (de l'O. N. U.) à Genève, le morcellement des terres ressort du tableau suivant:

	Allemagne (R. F.)	France	Italie	Belgique	Pays-Bas
Année de recensement	(1949)	(1901)	(1935)	(1950)	(1950)
Superficie moyenne des parcelles en ha	0,7	0,9	0,6	1,1	2,3
Parcelles par ha	1,4	1,1	1,6	0,9	0,4
Parcelles par exploitation	10,0	18,0	10,6	6,8	3,2

Source: F.A.O.-E.C.E.: «European Agriculture, a statement of problems», Genève, 1954.

Du fait notamment des successions, les différentes parcelles sont très dispersées et leur superficie est devenue beaucoup trop réduite pour une production rentable malgré les efforts déployés par les gouvernements pour améliorer cette situation.

La répartition diffère dans chaque pays en fonction des méthodes d'exploitation; en Allemagne, en Italie et au Luxembourg, la plupart des exploitations sont gérées directement; en Belgique, le fermage est pré-

dominant; aux Pays-Bas et en France, ces deux formes d'exploitation sont presque à égalité.

La quasi-totalité des exploitations agricoles de la Communauté sont des exploitations familiales où l'agriculteur effectue avec sa famille de 80 à 100 % du travail.

Proportion de la main-d'œuvre salariée et familiale dans l'agriculture

		Année de recensement
Allemagne (R. F.)	22 à 78	1950
Union économique belgo-luxembg.	14 à 86	1949
France	22 à 78	1954
Italie	23 à 77	1954
Pays-Bas	32 à 68	1949
Communauté	(23) à (77)	

Source: O.E.C.E., Statistiques de l'agriculture et de l'alimentation, Paris, 1956.

Il découle de cette situation que l'agriculture est, d'une part, faiblement tributaire de l'offre de main-d'œuvre étrangère à ce secteur — offre qui peut être influencée par l'évolution de la conjoncture en dehors de l'agriculture — et que l'adaptation de la production à l'évolution du marché des produits agricoles est, d'autre part, limitée. En effet, le passage aux cultures extensives, qui serait souhaitable dans certaines conditions du marché, n'entraînerait pas une diminution sensible des frais des exploitations familiales, la main-d'œuvre disponible ne pouvant changer chaque fois de métier.

De nombreuses régions de la Communauté ne disposent pas de possibilités suffisantes en dehors de l'agriculture pour orienter la main-d'œuvre disponible vers d'autres secteurs afin de lui assurer un travail suffisamment rentable; dans certaines régions, la population rurale est, d'autre part, peu disposée à chercher du travail en dehors de l'agriculture. Cette situation favorise l'existence d'exploitations trop limitées et entrave la modernisation des entreprises familiales.

Dans de nombreuses régions, la solution du problème de l'eau laisse encore beaucoup à désirer, tant en ce qui concerne le drainage que l'irrigation. Ces facteurs défavorables, et d'autres du même ordre, engendrent une situation peu satisfaisante dans le secteur agricole.

Le tableau ci-dessous donne une vue d'ensemble des différences sensibles de la productivité par personne et par unité de surface à l'intérieur de la Communauté. Il est à noter à cet égard que ces différences sont du même ordre de grandeur dans le cadre des frontières nationales qu'entre les pays.

TABLEAU 3
Productivité par ha dans les pays de la Communauté

	Allemagne (R. F.)	Belgique	France	Italie	Luxem- bourg	Pays-Bas
I — PRODUCTION BRUTE ET NETTE PAR HA DE TERRE CULTIVÉE DE MÊME QUALITÉ EN \$ DES ÉTATS-UNIS (1)						
<i>a) Avant-guerre</i>						
Production brute (2)	152	246	81	119	146	307
Matières premières, matières accessoires et matières consom- mables acquises (3)	20	(90)	8	11	31	105
Production nette	132	(156)	73	108	115	202
<i>b) 1950</i>						
Production brute (2)	273	561	160	194	318	497
Matières premières, matières accessoires et matières consom- mables acquises (3)	31	190	17	16	54	120
Production nette	242	371	143	178	264	377
II — PRODUCTION DE CÉRÉALES, POMMES DE TERRE ET BETTERAVES SUCRIÈRES EXPRIMÉE EN ÉQUIVALENTS CÉRÉALES (EN QUINTAUX MÉTRIQUES) PAR HA (1951—1953)						
	32,9	37,6	20,9	19,5	..	45,2
III — PRODUCTION AGRICOLE NETTE EN UNITÉS DE CÉRÉALES PAR HA						
Avant-guerre	230	277 (4)	143	155	..	372
1950-51	246	362 (4)	164	170	..	456
1953-54	283	413 (4)	175	192	..	485
IV — CLASSIFICATION DES PAYS EN FONCTION DE LEUR PRODUCTION NETTE						
a) Par ha de terre cul- tivée de même qualité	4	2	6	5	3	1
b) Par ha de terre cul- tivée	3	2	4	5	2	1
c) Par ha de superficie agricole utile	4	1	6	5	3	2
V — CLASSIFICATION DES PAYS D'APRÈS LE VOLUME DE LA PRODUCTION AGRICOLE PAR HA DE SUPERFICIE AGRICOLE UTILE						
	3	2	5	4	2	1

Sources: De I et IV: F.A.O.-E.C.E., «Output and expenses in agriculture in some European countries», Genève, 1953.

De II: BML, «Der Grüne Plan, Bericht».

De III: O.E.C.E., J. Lanners: «De Produktiviteit in de Landbouw» (voir original).

(1) 1 ha de pâturages naturels = 1/4 d'unité
1 ha d'herbages permanents = 1/2 unité
1 ha de terres cultivées = 1 unité } de terre cultivée de même qualité.

(2) Y compris les variations de stocks.

(3) Fourrages, semences, cheptel vif, engrais artificiels, combustibles. Pour permettre la comparaison, d'autres éléments pour lesquels les données n'étaient pas toujours disponibles ont été laissés de côté.

(4) Belgique et Luxembourg.

L'application plus intensive de méthodes de production modernes a eu probablement, à ses débuts, pour effet d'accentuer encore les différences en cause, étant donné que cette application est intervenue en premier lieu dans les régions où le niveau de la production est déjà relativement élevé. Toutefois cette application contribuera à la longue à réduire les différences existantes.

Il est à noter, à titre documentaire, qu'en 1953 le nombre de tracteurs avait déjà triplé par rapport à 1948. L'utilisation des engrais chimiques a aussi considérablement augmenté. Par rapport à la période d'avant la guerre, l'emploi d'engrais azotés a augmenté de 53 %, celui des phosphates de 32 % et celui des engrais potassiques d'environ 50 %.



II — LES MARCHÉS DES PRODUITS AGRICOLES

1. Production

La production agricole totale des pays de la Communauté a atteint un niveau supérieur ou à peu près égal à celui de la consommation pour un grand nombre de produits. Cela ressort de l'aperçu suivant:

TABLEAU 4

Bilan du ravitaillement. Pourcentage de couverture de la consommation par la production indigène
Moyenne 1953-1954—1955-1956

en %

	Alle- magne (R.F.)	Union écono- mique belgo- luxem- bourgeoise	France	Italie	Pays-Bas	Commu- nauté
Céréales panifiables	74	54	116	92	47	89
Sucre	85	133	127	98	95	102
Matières grasses	43	47	65	76	51	52
Viande	93	97	102	90	126	98
Beurre	94	92	100	90	248	102
Fromage	82	32	103	99	222	100
Œufs	64	102	97	90	239	94

Source: O.E.C.E., Statistiques générales, Paris, mars 1957.

La valeur totale de la production de l'agriculture et de l'horticulture dans la Communauté se chiffre à 18 438 millions de dollars U. S. A. La part des différents pays et des différents produits est, dans ce total, la suivante:

TABLEAU 5

Production agricole dans la Communauté

	Alle- magne (R.F.)	Belgique et Luxem- bourg	France (métro- pole)	Italie	Pays- Bas	Com- mu- nauté
I — PRODUCTION AGRICOLE BRUTE (1) 1955						
<i>en millions de dollars U.S.A.</i>						
Part des divers pays dans la production brute de la Commu- nauté	4 371	893	6 929	5 017	1 228	18 438
	23,7	4,8	37,6	27,2	6,7	100
						<i>en %</i>

II — COMPOSITION DE LA PRODUCTION AGRICOLE BRUTE (1)

Année civile 1955, campagne 1955-1956

en % de la production brute totale

Céréales	11	9 (2)	10 (2)	11	25	5	14
Pommes de terre	7	4	5	2	2	6	4
Betteraves à sucre	3	4	—	2	2	3	3
Vin	1	—	6	8	11	—	6
Fruits	3	5	1	4	10	4	5
Légumes	3	11	—	9	7	8	7
Total des produits végétaux	28	36	27	38	66	34	43
Bœuf et mouton	14	17	15	19	8	12	14
Porc	26	12	24	11	4	15	13
Volaille	1	1	1	7	2	2	4
Œufs	6	11	4	5	5	11	6
Lait et produits laitiers	25	25	28	19	12	26	19
Total des produits animaux	70	64	73	62	32	66	56
Changement des stocks et divers	2	.	.	—	2	.	1
Total de tous les produits	100	100	100	100	100	100	100

Source: F.A.O.-E.C.E.: «Output, Expenses and Income of some European Countries», third Report, Genève, 1958.

(1) Production agricole brute = production totale déduction faite des livraisons entre producteurs agricoles.

Production agricole nette = production agricole brute déduction faite du fourrage et du bétail de boucherie d'importation.

(2) Belgique.

(2) Luxembourg (1953).

La production continuant à croître, elle permettra non seulement de satisfaire plus amplement les besoins de la consommation intérieure, mais elle rendra de plus en plus nécessaire une exportation accrue des produits agricoles. Si la production de la période d'avant-guerre était égale à 100, la production de la Communauté au cours de la période suivant immédiatement la guerre serait égale à 80 et la production en 1957 égale à 126.

Il est probable, comme il est indiqué ci-dessous, que l'accroissement de la production se maintienne en raison de l'amélioration des conditions de production et de l'application de méthodes plus modernes. La production de plusieurs produits importants s'est développée comme suit:

TABLEAU 6

Production dans l'ensemble des pays membres*en milliers de tonnes métriques*

	Avant-guerre	1950	1953	1956
Céréales (total)	41 024	38 501	45 902	49 548
Blé	18 816	18 916	22 064	18 791
Sucre brut	2 029	3 842	4 566	4 004
Viandes (total) (¹)	6 006	5 912	7 096	7 681
Viande de porc (lard exclu) (¹)	2 305	2 278	2 714	2 840
Lait	45 884	48 426	50 797	55 980

Source: O.E.C.E: Statistiques générales, Paris, mars 1958.

(¹) Poids en carcasse.

2. Consommation

Pour la plupart des produits agricoles, la consommation des États membres a augmenté depuis la guerre et continue encore à croître, en raison notamment de l'accroissement de la population.

TABLEAU 7

	Alle- magne (R.F.)	Belgique et Luxem- bourg	France	Italie	Pays- Bas	Commu- nauté
I — CONSOMMATION JOURNALIÈRE DE CALORIES PAR PERSONNE						
Avant la guerre	3 040	2 810	2 870	2 520	2 840	2 804
1953-1954—1955-1956	2 943	2 967	2 830	2 557	2 947	2 801
1956-1957 (prov.) absolu	3 010	2 980	2 750	2 570	2 950	2 806
Période d'avant - guerre=100	99	106	96	102	104	100
II — CONSOMMATION JOURNALIÈRE D'ALBUMINE, EN GRAMMES PAR PERSONNE						
Avant la guerre	85	83	97	82	80	87
1953-1954—1955-1956	77	88	99	74	81	83
1956-1957 (prov.) absolu	78	87	98	75	80	84
Période d'avant - guerre=100	92	104	101	91	100	97
III — CONSOMMATION JOURNALIÈRE DE GRAISSE PURE, EN GRAMMES PAR PERSONNE						
Avant la guerre	111	95	90	60	102	88
1953-1954—1955-1956	117	115	92	63	119	94
1956-1957 (prov.) absolu	122	117	94	66	123	98
Période d'avant - guerre=100	110	111	104	110	121	112

Source: O.E.C.E. Les bilans de la situation alimentaire des pays membres. Statistiques de l'agriculture et de l'alimentation, Paris, 1956.

Au cours de l'année écoulée également, l'expansion économique générale a continué à se manifester à un rythme toutefois quelque peu ralenti. La conséquence en a été un accroissement plus grand des revenus et de la demande de produits agricoles et alimentaires.

Toutefois, la demande n'a pas augmenté dans la même mesure que les revenus. Bien qu'il ne soit pas possible de fournir des indications précises à ce sujet, il a été constaté que dans les pays de la C. E. E. également, l'accroissement des dépenses consacrées à l'achat des produits alimentaires a été relativement inférieur à celui des revenus.

L'accroissement précité des dépenses pour les produits alimentaires ne revient pas complètement aux producteurs sous forme de revenus. Il est à noter que plus les revenus et les dépenses augmentent, plus s'accroît la différence entre le prix de détail payé par le consommateur et le prix d'achat versé à l'agriculteur pour la vente d'une quantité équivalente du même produit. La cause principale en est le niveau élevé des dépenses de préparation et d'emballage. Enfin, il convient encore d'indiquer qu'en ce qui concerne la consommation, l'accroissement des revenus a entraîné une augmentation de la demande de produits de qualité supérieure. Il en résulte toutefois que, dans l'augmentation relative de la demande de produits alimentaires, seule une partie assez restreinte correspond à une demande de quantités plus grandes de produits.

En résumé, nous pouvons en conclure que l'accroissement des revenus a provoqué également un accroissement de la demande de produits alimentaires, mais que ce dernier est inférieur à l'augmentation du total des dépenses. Une partie plus importante que précédemment de ces revenus est allée au commerce et aux produits de qualité supérieure si bien que la part des revenus de l'agriculture, correspondant à l'augmentation quantitative des ventes de produits alimentaires, a en conséquence subi une baisse relative.

Ces remarques valent pour l'ensemble des dépenses alimentaires. La part des différents produits dans le total des dépenses présente une diversité assez considérable. Ici encore, il est impossible de fournir des indications précises. On peut toutefois noter que la consommation des céréales, des huiles et des graisses — autres que le beurre — augmente dans une mesure moins forte que la consommation moyenne de l'ensemble des produits alimentaires et que la demande de fruits et de viande est supérieure à la moyenne.

Cet état de choses diffère pour chaque pays. La relation entre les prix des différents produits constitue un facteur déterminant. Qu'il nous soit permis d'illustrer cette affirmation par l'exemple de l'Italie. Dans ce pays, où le prix de la calorie d'origine animale est environ le double de celui des autres pays, la part de ces produits dans la consommation totale, exprimée en calories, est inférieure de moins de 50 % à celles des autres pays. Toutefois, la proportion des légumes et des fruits consommés par l'Italie, par rapport à l'ensemble de la consommation, exprimée en calories, est supérieure à celle de tous les autres pays, tandis que la consommation de ces produits continue à croître considérablement. Cette évolution est due notamment au fait qu'en Italie le prix de la calorie ne représente pour ces produits que les deux tiers à la moitié du prix pour les autres produits. Ces facteurs ont d'ailleurs été pris comme base pour l'établissement du plan de consommation des produits alimentaires.

Du tableau d'ensemble de la consommation de quelques produits alimentaires importants, il ressort qu'il existe des différences considérables. Avec le temps ces différences ont toutefois été quelque peu réduites, mais en raison des conditions climatiques et des coutumes nationales, elles garderont sans nul doute une grande ampleur.

TABLEAU 8
Niveau de consommation pour 1956

en kg par tête par an

	Céréales panifiables	Viande (poids en carcasse)	Œufs	Sucre	Graines et huiles	Beurre	Lait liquide (y compris crème)
Pays-Bas	85	38	8,3	41	28	2,6	197
Union écono- mique belgo- luxembour- geoise	98	51	14,2	28	22	9,3	93
France	104	77	11,0	28	12	5,5	89
Allemagne (R. F.)	92	47	10,2	28	25	5,5	125
Italie	123	20	7,6	17	13	1,3	53

3. Prix

Le niveau des prix des produits agricoles est généralement trop bas par rapport au coût de la production. Ces prix ne permettent pas aux exploitants de bénéficier d'un revenu raisonnable. Les informations dont on dispose sur les coûts de productions ne sont pas assez complètes pour permettre de les comparer valablement avec les prix des produits. On doit en outre noter que les données qui sont disponibles ne peuvent être comparées d'une manière satisfaisante.

Les prix payés aux producteurs dans les pays membres présentent des différences notables.

TABLEAU 9
Prix payés aux producteurs par 100 kg
équivalent en dollars U.S.A. 1956-1957

	Alle- magne (R.F.)	Pays- Bas	Belgique	France	Italie
Betteraves sucrières	1,5	1,21	1,41	1,20	1,39
Pommes de terre	2,86	2,57	2,94	3,10	4,29
Blé	9,98	6,82	9,40	9,86	10,96
Seigle	9,48	6,57	6,42	7,89	9,36
Orge	8,52	6,34	6,44	6,90	8,97

LES PRIX DES CÉRÉALES FOURRAGÈRES EN RELATION AVEC LES PRIX DU BLÉ
DANS LES DIFFÉRENTS PAYS
1956-1957 = 100

Blé	100	100	100	100	100
Seigle	95	93	68	80	79,7
Orge	85	93	68	70	70
Prix moyens pondérés payés par les fermiers pour 100 kg d'orge	9,76	7,5	6,68	7,13	8,07
Valeur unitaire moyenne par 100 kg de poids vif pour l'ensemble des bovins de boucherie	40,48	46,59	43,64	37,94	47,12
Valeur unitaire moyenne reçue par les fermiers par 100 kg de poids vif pour toutes livraisons de porcins	56,43	46,85	41,26	58,28	56,07
Prix moyens annuels reçus par les fermiers pour 100 kg d'œufs vendus aux ramasseurs grossistes	72,12	53,69	56,16	77,14	84,73
Prix moyens annuels reçus par les fermiers pour 100 kg de lait livré aux laiteries (% matières grasses)	7,52 (3,62)	7,47 (3,0)	6,16 (3,7)	7,43 (?)	6,30 (3,5)

Source: F.A.O.-E.C.E.: «Prices of agricultural products and fertilizers», 1956-1957, Genève, décembre 1957.

Les prix indiqués dans ce rapport ne sont pas donnés pour faciliter une comparaison qui permettrait d'apprécier la rentabilité de l'agriculture; ils sont destinés à souligner les différences importantes qui existent à l'intérieur de la Communauté et qui devront être éliminées au cours de la période transitoire. Il convient de faire remarquer que la conversion de ces prix en une même unité monétaire, comme dans le tableau ci-dessus, doit inciter à une certaine prudence quant à l'utilisation de ces chiffres et qu'il n'est pas justifié d'en tirer des conclusions précises avant un examen approfondi.

Les prix du matériel d'exploitation agricole accusent une hausse en général supérieure à l'augmentation des prix des produits pour autant que l'on puisse parler d'augmentation dans ce cas.

TABLEAU 10
Indice des prix reçus et des prix payés par les agriculteurs

	Allemagne (R.F.) (1)	Belgique	France (1)	Italie	Pays-Bas (1)
	RAPPORT ENTRE L'INDICE DES PRIX REÇUS (I) ET L'INDICE DES PRIX PAYÉS (II)				
	1950-1951 = 100	1950-1952 = 100	1951-1952 = 100		1949-1950 1952-1953 = 100
1950—1952	101	99	100	.	100
1952—1953	97	93	90	.	95
1953—1954	100	91	93	.	89
1954—1955	105	85	100	.	89
1955—1956	108	83	..	.	91
1956—1957	..	79	..	.	84

Source: F.A.O., Sommaire de statistiques agricoles et alimentaires, vol. X, première partie, Rome, 1957.

(1) Les dépenses ont trait à la campagne agricole (1950-1951, 1951-1952, etc.).

4. Politique des marchés et des prix

Il est notoire que sous un régime de liberté économique — tel qu'il était appliqué jusqu'en 1930 dans la plupart des pays — l'agriculture ne peut en général compter que sur une rémunération relativement basse des facteurs de production de ce secteur. Cette situation découle de différentes causes, notamment d'un manque de souplesse assez marqué de l'offre et de la demande des produits agricoles. Tous les gouvernements s'efforcent de procurer une rémunération satisfaisante à l'exploitant et au travailleur agricole qui fournit un travail rationnel. Étant donné que la situation normale du marché et des prix agricoles ne correspond pas à cet objectif, il est logique et fondé que les instances gouvernementales recourent aux moyens appropriés pour assurer aux facteurs de la production agricole la rémunération souhaitable, nécessaire et juste de leurs prestations. Ces instances déterminent à cet effet une politique agricole.

Dans les pays de la Communauté, comme dans les autres pays d'Europe, cette politique est caractérisée depuis quelques décades par une intervention plus ou moins poussée aussi bien dans le domaine de l'écono-

mie que de la technique. Dans le domaine économique, cette intervention porte notamment sur les prix et les revenus. Au cours des dernières années, les objectifs initialement poursuivis ont par la suite subi un certain nombre de modifications. En ce qui concerne la politique des prix, les principaux objectifs depuis la guerre ont été les suivants: immédiatement après la guerre, tous les pays se sont efforcés, par leur politique des prix, de développer le plus possible la production agricole; on espérait faire disparaître ainsi le plus rapidement possible la pénurie de produits alimentaires, tout en prévenant une hausse anormale du coût de la vie.

La situation des approvisionnements s'étant quelque peu améliorée sur le plan mondial, les différents pays ont modifié leur politique des prix afin de mieux adapter la production nationale à la nouvelle situation résultant de déséquilibres de la balance des paiements.

Lorsque l'offre de produits agricoles croît au point de faire apparaître certains excédents, on adapte plus directement les prix aux objectifs recherchés en matière de revenus.

L'adaptation des prix des différents produits aux objectifs de la politique des revenus a toutefois incité les producteurs à intensifier leur production le plus possible. Il est évident que, dans ces circonstances, il a été souvent difficile, au cours des dernières années, de parvenir à une adaptation éventuelle dans le sens d'une limitation de la production.

En fixant les prix, les gouvernements s'efforcent de tenir compte, dans la mesure du possible, des débouchés existant pour un produit déterminé. Cette politique sélective vise à obtenir un meilleur équilibre entre l'offre et la demande.

Presque tous les pays disposent de calculs du coût de la production. Ces calculs jouent toutefois un rôle très différent dans la détermination des prix, non seulement dans chaque pays, mais aussi pour chaque produit à l'intérieur d'un pays. Ces différences dépendent, d'une part, de la précision avec laquelle le niveau souhaitable des revenus a été fixé, et, d'autre part, des conditions techniques du marché, telles que, par exemple, la situation des importations ou des exportations du pays intéressé. Comme nous l'avons dit, la nécessité de développer ou de réduire la production d'un produit déterminé est d'importance primordiale.

En plus des garanties données aux prix, il existe en matière de prix ou de revenus des subventions destinées à compenser le niveau trop bas des prix de certains produits sur le marché mondial. Tous les pays tendent à assurer des revenus suffisants non seulement en agissant sur la rentabilité d'une production donnée, mais aussi en influençant le prix de revient des moyens de production.

En raison de l'importance des dépenses qui sont nécessaires pour pouvoir soutenir directement les prix et les revenus ainsi que pour pouvoir accorder une aide indirecte, il est compréhensible que les gouvernements recherchent aujourd'hui plus que jamais les formules les plus adéquates pour influencer, dans des circonstances déterminées, sur les prix et les revenus.

Dans de nombreux cas, les objectifs fixés n'ont pu être atteints.

A l'occasion de la Conférence de Stresa, les ministres responsables ont exposé que les difficultés actuellement éprouvées par les gouvernements ont pris une ampleur telle qu'une réorientation totale s'impose dans un cadre plus vaste.

5. Politique structurelle

Au chapitre consacré à la structure de l'agriculture, on a, sous la rubrique «Structure de l'agriculture», déjà exposé les conditions de travail de l'agriculture des pays membres. Dans de nombreux cas, ces conditions sont très défavorables. Les mesures arrêtées par les gouvernements dans la plupart des pays en vue d'améliorer la structure de l'agriculture portent sur un grand nombre de conditions de production. A cet égard, l'accent est mis sur l'assainissement des exploitations familiales qui jouent un rôle prépondérant dans la Communauté. Jusqu'à une date récente, il ne s'agissait que de mesures plutôt occasionnelles; toutefois, au cours des dernières années, on a constaté une tendance plus marquée à l'élaboration de programmes nationaux, qui ont parfois trouvé leur expression dans d'importantes dispositions législatives.

Les gouvernements s'efforcent d'étendre la superficie dont dispose chaque exploitation, de manière à pouvoir y employer la main-d'œuvre prévue pour les années à venir, compte tenu des impératifs de la production. Toutefois, on ne tient pas toujours compte du fait que la main-d'œuvre devra être réduite et que, pour les exploitations les plus petites, elle devra se limiter à l'exploitant même, au fils qui héritera de l'exploitation et à d'autres membres de la famille temporairement disponibles.

En outre, les gouvernements s'efforcent de réaliser le regroupement des parcelles, en fonction également de la situation des bâtiments d'exploitation. Dans les pays où les parcelles sont très dispersées, ce regroupement est considéré comme moyen d'augmenter sensiblement le rendement et de réduire le coût de production.

Jusqu'à présent, on n'a pas toujours établi, en faisant ces efforts, un lien direct entre la politique structurelle et la politique du marché, bien que les gouvernements semblent convaincus de la nécessité de le faire. Cette conviction découle du fait qu'il n'est pas possible, dans la plupart des

cas, de trouver des débouchés suffisants pour un accroissement de production découlant en général d'une amélioration structurelle. Dans un grand nombre de cas, la politique structurelle sera sujette à de plus grandes variations.

La solution du problème de l'eau requiert également une attention particulière. Dans certains territoires de la Communauté, les eaux des précipitations et des rivières constituent encore une source de difficultés. Elles sont non seulement la cause fréquente de mauvaises récoltes, mais elles représentent également un très grand danger pour les surfaces arables menacées par l'érosion.

Il existe en outre des régions où non seulement l'irrigation constituerait un progrès notable dans la lutte contre la destruction de la récolte par la sécheresse, mais contribuerait notamment aussi à une production plus variée.

En ce qui concerne la coordination indispensable — dont il a été question ci-dessus — entre les améliorations de structure et les conditions du marché, l'accent a été porté au cours des dernières années sur la nécessité d'accroître le rendement par tête, alors qu'auparavant on ne visait qu'à augmenter le rendement par unité de surface.

Il convient de signaler également à cet égard que, de l'avis des gouvernements, l'amélioration structurelle de l'agriculture est incomplète dans certaines régions lorsque l'on ne s'efforce pas simultanément de créer dans d'autres secteurs de l'activité des possibilités d'emploi pour la population rurale. Dans de nombreux cas, l'amélioration de la structure libérera notamment une main-d'œuvre qui devra pouvoir être employée ailleurs. Sans ces mesures, le maintien de la main-d'œuvre agricole à un niveau constant pourrait entraîner un chômage partiel — n'apparaissant généralement pas.

La résolution adoptée par la Conférence de Stresa prévoit que la réorientation professionnelle de la main-d'œuvre agricole disponible ainsi que l'industrialisation plus poussée des régions agricoles permettront de résoudre progressivement les problèmes éventuellement posés par les exploitations marginales qui ne sont pas économiquement rentables.

III — PRODUITS AGRICOLES

Vue d'ensemble de quelques productions et groupes de produits importants

L'exposé ci-après donne des renseignements sur la situation de quelques productions importantes. Ces renseignements ne sont pas les mêmes pour tous les groupes de produits et la documentation présentée ne vise pas à être complète, elle se contente de mentionner les caractéristiques qui sont actuellement les plus saillantes.

L'importance relative des différents produits agricoles de la Communauté ressort du tableau suivant:

TABLEAU 11

Composition de la production agricole ⁽¹⁾
Année civile 1953 — campagne agricole 1953-1954

	Alle- magne (R.F.)	Bel- gique	France	Italie	Luxem- bourg	Pays- Bas	Comm- nauté
Céréales	10	7	12	26	10	4	15
Pommes de terre	6	5	3	2	5	7	4
Betteraves sucrières	4	4	3	1	—	3	3
Vins	2	—	9	4	6	—	6
Fruits	5	5	3	10	1	4	6
Légumes	2	9	8	7	—	6	6
Autres produits végétaux	1	5	4	10	5	8	5
Total des produits végétaux	30	35	42	66	27	32	45
Bovins	14	15	15	7	15	13	12
Ovins	—	—	2	1	—	1	1
Porcins	26	13	12	4	24	17	14
Volailles	1	1	7 ⁽²⁾	2	1	1	3
Œufs	6	11	5	6	4	11	6
Lait et produits laitiers	22	24	17	13	28	25	18
Autres produits animaux	1	1	—	2	—	1	1
Total des produits animaux	70	65	58	34	72	68	55
Total de tous les produits	100	100	100	100	100	100	100

⁽¹⁾ Production brute des divers produits en % de la production brute totale de l'agriculture (sans variations des stocks).

⁽²⁾ Y compris les lapins.

1. Céréales

La culture des céréales occupe une place importante dans les pays de la Communauté en se situant à environ 15 % du total brut de la production agricole. Dans les pays membres, ce pourcentage oscille entre 4 % aux Pays-Bas et 26 % en Italie.

La culture du blé est la plus importante des productions de céréales; sur un total de 27 000 hectares pour l'ensemble des céréales, les cultures de blé occupaient environ 10 000 hectares, en 1952-1953.

Le tableau suivant donne un aperçu de la production, de la consommation, des exportations et des importations de blé:

TABLEAU 12
Superficie ensemencée, rendement par ha, production, commerce extérieur et consommation du blé

	Alle- magne (R.F.)	Belgique	France	Italie	Pays- Bas	Commu- nauté	O.E.C.E.
	I — SUPERFICIE ENSEMENCÉE						
	<i>en milliers d'ha</i>						
Avant-guerre	1 128	190	5 224	5 058	141	11 741	17 889
1952—1955	1 156	196	4 390	4 768	87	10 597	20 536
	<i>en % de la superficie totale ensemencée en céréales</i>						
Avant-guerre	21,9	29,6	49,1	68,2	25,4	48,1	44,1
1952—1955	24,4	34,9	48,8	68,2	16,7	48,9	46,5
	II — RENDEMENT À L'HA						
	<i>en quintaux métriques</i>						
Avant-guerre	22,3	26,4	15,6	14,3	29,1	16,01	15,1
1952—1955	27,6	32,9	21,8	17,7	28,0	20,9	17,3
	III — PRODUCTION						
	<i>en milliers de tonnes</i>						
Avant-guerre	2 515	501	8 143	7 246	411	18 816	27 058
1952—1955	3 185	644	9 584	8 431	331	22 175	35 613
Avant-guerre=100	127	128	118	116	79	117	182
	IV — BILAN D'APPROVISIONNEMENT EN BLÉ — MOYENNE 1953-1955						
	<i>en milliers de tonnes</i>						
Production	3 150	640	9 974	8 603	332	22 739	—
Importations (1)	2 549	628	396	733	870	5 175	—
Exportations (1)	86	14	1 696	9	70	1 875	—
Tonnages disponibles	5 614	1 293	8 675	9 328	1 132	26 042	—
Degré de couverture des besoins propres en %	56	53	115	92	29	87	—

Sources: O.E.C.E., Statistiques de l'agriculture et de l'alimentation, Paris, 1956.

B.M.L., «Zahlenmaterial zur Nahrungsmittelversorgung der Montanunionländer», Mitteilungen über die Welternährungswirtschaft, Juni 1956.

(1) Y compris la farine de blé.

La production toujours croissante du blé est favorisée par de nombreuses circonstances. Bien que la politique poursuivie en matière des revenus, qui stimule en général la production, soit également appliquée dans de nombreux cas aux céréales fourragères, la politique des prix assure une plus grande stabilité du prix du blé et elle présente un caractère plus général.

L'accroissement de la production du blé, comme celle des céréales fourragères, est dû à l'augmentation du rendement à l'hectare. L'application de méthodes de production plus efficaces contribue non seulement à augmenter la production par unité de surface, mais également à limiter dans une large mesure les pertes par exemple dues aux mauvaises conditions atmosphériques.

Le fait que l'ensemble de la Communauté importe des céréales panifiables et qu'à deux exceptions près il n'existe pas d'exportations importantes permet de suivre pour le blé une politique des prix relativement simple; cette politique doit notamment tendre à assurer dans une plus large mesure l'approvisionnement intérieur et offre une protection contre les fluctuations du marché mondial. En outre, elle s'inspire des efforts des gouvernements en vue d'atteindre une stabilisation des prix eu égard au coût de la vie.

En général, les mesures appliquées réduisent considérablement les fluctuations des prix sur le marché intérieur.

Le blé cultivé dans la Communauté appartient presque totalement à la catégorie du blé tendre, alors que des quantités considérables de blé dur sont en vente sur le marché mondial à des prix souvent beaucoup plus bas. En raison de la préférence de la plupart des consommateurs pour le blé dur, les mesures de protection douanière sont en général assez sévères.

On ne peut parler d'une augmentation de la consommation des céréales panifiables malgré l'accroissement relatif du niveau de vie.

En effet, dès qu'un certain niveau est atteint, la consommation du pain subit plutôt une baisse qu'une hausse par rapport à l'accroissement continu des revenus, et les consommateurs marquent une préférence pour des produits plus recherchés.

Par rapport à la période d'avant-guerre, la production de céréales fourragères a progressivement augmenté à son tour, pour les motifs déjà cités au sujet de la production de blé.

TABLEAU 13
Production, commerce extérieur et consommation de céréales secondaires
(orge, avoine, maïs et autres)

	Alle- magne (R.F.)	Belgique et Luxem- bourg	France	Italie	Pays- Bas	Commu- nauté
I — PART DE LA PRODUCTION DE CÉRÉALES SECONDAIRES						
DANS LA PRODUCTION TOTALE DE CÉRÉALES DE 1952-1953—1955-1956						
	42	47	41	29	52	39
II — PRODUCTION						
	<i>en milliers de tonnes</i>					
Avant-guerre	4 798	695	6 577	3 779	461	16 310
1948-1949—1951-1952	4 201	771	3 552	3 032	645	14 201
1952-1953—1955-1956	5 270	802	6 926	3 775	861	17 634
Avant-guerre=100	110	115	105	100	187	108
III — BILAN D'APPROVISIONNEMENT 1953-1954—1955-1956						
	<i>en milliers de tonnes</i>					
Production	5 392	803	7 268	3 967	871	18 301
Excédents d'importations	1 771	1 021	383	198	1 340	4 713
Excédents d'exportations	—	—	—	—	—	—
Quantités disponibles	7 181	1 824	7 651	3 967	2 234	22 857
Taux d'auto- approvisionnement <i>en %</i>	75	44	95	100	39	80
IV — RÉPARTITION DES QUANTITÉS DISPONIBLES (*) 1953-1954—1955-1956						
	<i>en %</i>					
Fourrages	78	79	83	65	91	79
Semences	4	3	9	5	2	6
Usage industriel	14	15	5	2	4	8
Usage alimentaire	4	3	3	28	3	7

(*) Y compris les déchets de moissons et les pertes à la livraison.

La consommation des *céréales fourragères* continue à augmenter du fait du développement de l'élevage des porcs et des poules. De ce fait, on a besoin de quantités toujours plus grandes de fourrage malgré l'amélioration du rapport entre la consommation du fourrage et la quantité d'unités élevées.

A cet égard, il convient de faire remarquer que les prix payés par les éleveurs pour les céréales fourragères constituent un facteur important de la rentabilité des exploitations. Un prix relativement élevé pour les céréales fourragères pourrait freiner considérablement la production des produits de l'élevage et entraînerait également la hausse du prix de ces produits qui freinerait à son tour la consommation.

A la Conférence de Stresa, les gouvernements ont consacré une attention toute particulière aux prix des céréales fourragères en raison de leur incidence sur les produits de l'élevage, tels que la viande, les œufs, le lait et les produits laitiers. Les échanges de vues qui ont eu lieu ont incité les gouvernements à demander à la Commission d'accorder une attention toute spéciale à l'impérieuse nécessité d'opérer un rapprochement entre les prix des produits bruts, notamment des céréales fourragères.

2. Sucre

Le sucre est de même que les céréales d'une importance primordiale pour les revenus des exploitations agricoles.

La culture des betteraves sucrières occupait en 1956 la superficie suivante dans la C.E.E. :

	En milliers d'ha	En % de la superficie totale cultivée dans la Communauté
Allemagne (R. F.)	266	26,8
Belgique	64	6,4
France	344	34,6
Italie	250	25,2
Pays-Bas	69	7,0
Communauté	993	100,0

Des différences considérables notamment de climat et de fertilité des sols conditionnent, dans les pays intéressés, les écarts importants de rendement et de teneur en sucre.

Pour la période de 1950-1951 à 1956-1957 le rendement moyen (en tonnes à l'hectare) s'établit comme suit:

Allemagne (R. F.)	34,3
Belgique	37,4
France	27,9
Italie	27,9
Pays-Bas	42,1
Communauté	31,2

Source: «Wirtschaftliche Vereinigung Zucker.»

La production du sucre est soumise à une réglementation des plus sévères. Cette réglementation présente certes de nombreuses variantes, mais elle revient toujours à un contrôle rigoureux du marché, donc des prix, tant des betteraves que du sucre. Ce contrôle est obtenu par l'intervention directe des instances gouvernementales ainsi que par la monopolisation de l'industrie transformatrice et le contrôle du commerce par l'État.

Certains pays de la Communauté exportent du sucre vers les pays membres et vers les pays tiers. Les quantités exportées et importées sont du même ordre de grandeur. Bien que le niveau des exportations et des

importations entre les pays membres ait augmenté assez considérablement au cours des dernières années, des échanges importants ont lieu avec les pays tiers. En 1956, 17 % des importations totales de sucre de la Communauté provenaient des pays membres, tandis que 13 % environ des exportations totales de la Communauté étaient destinés aux pays membres. Il en résulte que le commerce avec les pays tiers est d'une importance essentielle.

Dans les deux pays exportateurs, la France et la Belgique, la valeur des exportations de sucre dépend entièrement de l'évolution sur le marché mondial, mais elle ne constitue pas le facteur essentiel qui détermine le niveau des prix que les producteurs obtiennent pour la totalité de leur production de betteraves sucrières.

Attendu que la quantité de sucre traitée sur le marché international ne représente qu'une faible partie de la production mondiale de sucre, ce sont les variations de production dues à des conditions climatiques régionales qui exercent une grande influence sur les prix. Les variations considérables dans la production et les mouvements de hausse dus à des circonstances d'ordre politique ne facilitent par conséquent pas l'obtention d'une vue bien ordonnée sur la formation des prix.

TABLEAU 14
Bilan d'approvisionnement en sucre

en milliers de tonnes de sucre raffiné

	Alle- magne (R.F.)	Belgique et Luxem- bourg	France	Italie	Pays- Bas	Commu- nauté
I — PRODUCTION DE SUCRE BRUT						
Avant-guerre	543	226	975	360	225	2 329
1948—1951	809	329	1 101	573	350	3 162
1952—1955	1 201	365	1 441	883	423	4 313
Avant-guerre=100	221	162	148	246	168	185
II — BILAN D'APPROVISIONNEMENT						
MOYENNE DES ANNÉES 1953-1954—1955-1956						
Production	1 204	338	1 491	871	389	4 293
Excédent d'importations	218	—	—	16	16	—
Excédent d'exportations	—	96	298	—	—	144
Quantités disponibles	1 387	252	1 193	778	405	4 015
Taux d'auto- approvisionnement en %	87	134	125	112	96	107
III — CONSOMMATION DE SUCRE ET PRODUITS DÉRIVÉS (EN SUCRE OBTENU) PAR PERSONNE ET PAR AN						
						<i>en kg</i>
Avant-guerre	26,4	26,4	24,3	7,2	32,0	20,2
1950-1951—1952-1953	25,6	28,9	25,3	13,7	38,8	23,0
1953-1954—1955-1956	26,8	27,8	27,4	16,4	40,6	24,9
Avant-guerre=100	101	105	114	228	127	123

Sources: De I et de III: O.E.C.E., Statistiques de l'agriculture et de l'alimentation.
De II: Voir tableau 13, sous III.

3. Autres produits végétaux

Dans le secteur agricole, il existe encore un grand nombre d'autres produits qui peuvent avoir des incidences graves sur les revenus des exploitations. C'est par exemple le cas pour les pommes de terre destinées directement à l'alimentation des consommateurs, ou du bétail, ainsi qu'à l'industrie transformatrice. A une exception près, la production est presque entièrement centrée sur l'approvisionnement du marché national. Les importations et exportations éventuelles de pommes de terre nouvelles dépendent du volume de la récolte.

Parmi les produits agricoles qu'il convient encore de mentionner en dehors des légumineuses et des semences figure le lin.

La culture du lin se trouve actuellement aux prises avec de très grandes difficultés. En raison des offres importantes de lin russe à des prix relativement bas, la rentabilité de la culture du lin dans la Communauté ne permet plus de payer aux producteurs un prix en harmonie avec ceux des autres produits agricoles.

Afin de pouvoir disposer des matières premières nécessaires, l'industrie linière se voit néanmoins obligée de payer un prix correspondant au niveau des prix des autres produits agricoles. Elle est donc contrainte d'acheter ses matières premières à un prix plus élevé que ne le justifient les prix des produits finis. Il convient de procéder à des échanges de vues complémentaires à ce sujet, du fait que l'intervention de l'État dans la culture et l'industrie linières provoque à son tour des difficultés pour les producteurs des États membres.

4. Lait et produits laitiers

La production laitière des pays membres et des pays tiers s'est fortement accrue au cours des dernières années, tant dans les pays importateurs qu'exportateurs. La consommation n'ayant pas augmenté dans la même proportion, les prix sont relativement bas et donnent lieu à de grandes inquiétudes.

Les perspectives d'évolution des prix sont peu favorables étant donné que la production laitière continuera probablement à augmenter sans que la consommation augmente à un rythme supérieur ou même équivalent.

Certes, les conditions saisonnières favorables expliquent en grande partie l'accroissement au cours de l'année écoulée, mais celui-ci provient également d'une augmentation de la productivité sans extension notable du cheptel laitier.

Le tableau suivant donne une vue d'ensemble de la production de la transformation et de la consommation:

TABLEAU 15

Utilisation du lait au cours de l'année 1956-1957 dans les pays de la Communauté

	Allemagne (R. F.)	France	Italie	Pays-Bas	Union économique belgo- luxem- bourgeoise
<i>Production totale de lait en 1956-1957 en 1000 tonnes</i>	16 924	20 600	8 578	5 900	3 947
a) Consommation humaine en %	35	20	29	24	23
Alimentation du bétail en %	12	20	22	6	8
b) Transformation en %	53	60	49	70	69
— beurre en %	43	42	n. d.	27	64
— fromage en %	6	16	n. d.	22	2
— autres en %	4	2	n. d.	21	3

Source: O.E.C.E.

**Production de beurre et de fromage de l'année 1956-1957 dans les pays
de la Communauté**

	Allemagne (R.F.)		France		Italie		Pays-Bas		Union écono- mique belgo- luxembour- geoise	
	en %	en 1000 tonnes	en %	en 1000 tonnes	en %	en 1000 tonnes	en %	en 1000 tonnes	en %	en 1000 tonnes
Beurre	43	269	42	277	n. d.	52	27	60	64	77
Fromage	6	264	16	345	n. d.	316	22	163	2	7

Source: O.E.C.E.

L'évolution des prix des produits laitiers, notamment du beurre, a été très défavorable. Depuis l'an dernier, des baisses du prix du beurre de l'ordre de 30 à 40 % ont été enregistrées. Ce mouvement, immédiatement suivi par une baisse des prix des autres produits laitiers, ne s'est pas manifesté dans les pays où l'évolution du marché mondial n'exerce pas, ou très peu, d'influence sur les prix du marché intérieur, en raison de protections douanières.

TABLEAU 16

Baisses enregistrées dans les différents pays sur le prix du beurre

en %

	Marché de Londres		Alle- magne (R.F.)	Belgique	Dane- mark	France	Pays- Bas
	Beurre danois	Beurre néerlandais					
Mai 1958 sur janvier 1958	— 27	— 35	— 8	— 17	— 37	— 17	— 33
Mai 1957 sur janvier 1957	— 3	— 6	+ 0	— 13	— 28	— 21	— 3
Mai 1958 sur mai 1957	— 32	— 38	— 6	— 3	— 30	— 14	— 30

Source: O.E.C.E.

L'intervention de l'État détermine en grande partie le niveau des prix du lait et des produits laitiers. Cette intervention porte non seulement sur les prix du marché, mais dans un certain nombre de cas sur l'octroi de subventions permettant aux producteurs d'obtenir pour le lait un prix très supérieur au prix du marché.

Dans un certain nombre de pays, il a été nécessaire d'arrêter des mesures complémentaires, notamment en appliquant des restrictions plus sévères aux importations ou en diminuant les prix à l'exportation, et même dans un cas en recherchant des débouchés par la fixation de prix de vente particulièrement réduits. L'application de ces mesures n'a pas manqué d'exercer également une influence considérable sur la situation du marché laitier dans les autres pays membres, tant importateurs qu'exportateurs.

L'évolution défavorable du marché des produits laitiers n'ayant pas toujours une incidence immédiate sur les revenus de producteurs, certains gouvernements ont estimé nécessaire d'envisager une limitation de la production laitière ou de procéder, dans les pays garantissant les prix, à la limitation de la quantité pour laquelle la garantie est valable.

On s'efforce également de limiter la production du beurre en transformant le lait en autres produits laitiers. Dans certains cas, la teneur en matières grasses du lait de consommation a été accrue afin de réduire la surproduction de beurre.

Les gouvernements s'efforcent de stimuler la consommation du lait, en maintenant d'une part le prix de consommation à un niveau relativement bas, et ce, dans un cas, par l'octroi de subventions; d'autre part, par

l'application de programmes spéciaux tel que l'approvisionnement en lait des écoles et des institutions. L'on vise également à améliorer la qualité du lait de consommation afin de trouver par ce moyen de plus vastes débouchés.

Dans l'ensemble la situation du marché des produits laitiers semble très sérieuse.

En raison de la corrélation étroite entre les problèmes qui se posent aux gouvernements, la recherche d'une solution à ces difficultés nécessitera sans nul doute de nombreuses négociations sur le plan international tant avec les États membres qu'avec les pays tiers.

Il sera nécessaire d'accorder une attention particulière au marché mondial des produits laitiers, du fait qu'actuellement déjà les $\frac{2}{3}$ des exportations de la Communauté doivent être écoulés dans des pays tiers. En 1956, les exportations totales de produits laitiers se chiffraient à 273 millions de dollars des États-Unis dont $\frac{1}{3}$ seulement a été écoulé dans les pays membres. Dans la mesure où certains pays de la Communauté importent des produits laitiers, on note qu'environ la moitié des quantités importées proviennent des autres pays membres.

5. Viande

La production de viande occupe une place importante dans l'ensemble de la production agricole de la Communauté. Le nombre des exploitations uniquement centrées sur la production de viande est certes fort réduit, mais pour un grand nombre d'exploitations agricoles, la production de viande constitue un complément important.

Dans les pays de la Communauté, la production de viande de bœuf va généralement de pair avec l'élevage du cheptel laitier. L'accroissement du cheptel laitier entraîne l'augmentation de la production de viande et inversement. Ceci n'exclut pas l'éventualité de certaines modifications du rapport général existant entre l'élevage du cheptel laitier et la production de viande de bœuf. Le niveau relativement favorable du prix du lait entraînera une augmentation plus sensible de la production laitière que de la production de viande de bœuf et inversement. De ce fait, la production de viande de bœuf s'est accrue dans de moindres proportions que celle de la production de viande de porc. Il est possible d'accroître dans une mesure beaucoup plus grande la production de viande de porc, du fait qu'elle ne dépend ni de l'importance de l'exploitation ni des quantités de fourrage produit dans les exploitations; en effet, on peut satisfaire les besoins du cheptel porcin par l'achat de fourrage sur les marchés intérieurs et extérieurs.

La consommation de viande a tendance à augmenter, et les différences considérables entre les niveaux de consommation des pays membres démontrent qu'il est encore possible d'élargir les débouchés pour ce produit alimentaire essentiel.

Toutefois, l'augmentation potentielle de la consommation de viande dépend dans une large mesure des revenus des consommateurs. Le fait que, d'une part, la possibilité d'accroître la production de la viande de porc est théoriquement presque illimitée, et que, d'autre part, on éprouve sérieusement le besoin d'intensifier la production totale des exploitations, pourrait entraîner une augmentation de la production engendrant une surproduction avec tous les dangers qu'elle comporte.

Il convient en outre de considérer que l'accroissement de la production sera beaucoup moins important dans les pays où la consommation a déjà atteint un niveau relativement élevé. Dans ce cas, en effet, le consommateur accordera une attention plus grande à la qualité du produit consommé, et, en général, la viande de bœuf est plus appréciée que la viande de porc.

A cet égard, il convient de consacrer une attention particulière au type des porcs destinés à l'engraissement. Du fait que d'autres sortes de graisses — plus appréciées par les consommateurs — sont en vente sur le marché, il devient de plus en plus difficile d'écouler le saindoux. Les exploitants devront donc concentrer l'élevage de porcs sur la production de viande maigre.

Ainsi qu'il a déjà été dit ci-dessus, la production de viande de porc dépend en grande partie de la politique des prix des fourrages. Nous nous référons à ce sujet au chapitre «Céréales».

Le tableau suivant donne une vue d'ensemble de la production de la consommation et de l'approvisionnement.

TABLEAU 17
Production, commerce extérieur et consommation de viande
Moyenne 1953-1954 — 1955-1956

	Alle- magne (R.F.)	Bel- gique	Luxem- bourg	France	Italie	Pays- Bas	Commu- nauté
I — VENTILATION DE LA PRODUCTION TOTALE PAR CATÉGORIE DE VIANDE <i>en milliers de tonnes</i>							
Bœuf	637	165 (1)		988	392	158	
Veau	101	21		359		28	
Porc	1 241	215		923	189	244	
Mouton } Agneau }	18 } 3 }			112 }	44 }	6	
Chèvre	—	—					
Cheval	29	11		88	25	11	
Abats	78	28		495	84	38	
Volaille } Lapin }	62 } 30 }	17		292 } 83 }	69 } 40 }	26	
Gibier							

II — CONSOMMATION PAR HABITANT ET PAR AN

	<i>en kg</i>						
Avant-guerre	52,8	46,0		61,4	19,6	37,5	43,9
1953-1954—1955-1956	45,4	49,8		74,6	19,4	37,5	45,4
Avant-guerre=100	86	108		122	99	100	103

III — BILAN DE L'APPROVISIONNEMENT POUR LA VIANDE DE BŒUF ET DE VEAU

	<i>en milliers de tonnes</i>						
Production	738	184		1 357	397	186	2 862
Excédent d'importations	77	6		—	59	—	72
Excédent d'exportations	—	—		65	—	5	—
Tonnages disponibles	816	190		1 292	456	181	2 935

IV — BILAN DE L'APPROVISIONNEMENT POUR LA VIANDE DE PORC

	<i>en milliers de tonnes</i>						
Production	1 241	189		915	178	243	2 766
Excédent d'importations	41	—		—	6	—	—
Excédent d'exportations	—	4		9	—	86	52
Tonnages disponibles	1 276	185		906	184	157	2 708

Sources: De I: O.E.C.E., «Les bilans de la situation alimentaire des pays membres pour les années 1953-1954—1955-1956».

De II: O.E.C.E., Statistiques de l'agriculture et de l'alimentation, Paris, 1956.

De III et IV B.M.L., «Zur Nahrungsmittelversorgung der EWG und der geplanten FHZ». «Mitteilungen über die Welternährungswirtschaft», Nr. 20, Bonn, September 1957.

(1) Moyenne 1954-1955—1956-1957.

Il ressort également de ce tableau qu'en raison de la quantité de viande disponible, la Communauté est d'une part presque totalement en

mesure de pourvoir à ses besoins, mais qu'il existe d'autre part, d'un pays à l'autre, des différences considérables notamment pour la viande de porc. Il conviendra de tenir compte à l'avenir du fait que la Communauté est déjà exportatrice pour ces produits.

Étant donné que, dans les pays membres, les échanges entre les différentes qualités de viande sont fréquents et qu'ils s'étendent aux pays tiers, la viande fournit une contribution complémentaire non négligeable aux échanges commerciaux sur le plan international. En 1956, les exportations de viande et de bétail sur pied des pays membres se chiffraient à 252 millions de dollars des États-Unis, dont 93 millions de dollars étaient destinés aux pays de la Communauté. Dans la même année, les pays de la Communauté importaient pour 430 millions de dollars, dont 93 millions de dollars en provenance des pays de la Communauté.

6. Œufs

De même que la production de viande, la production d'œufs, bien que complémentaire, est d'une grande importance pour une partie des exploitations. Au cours des dernières années, la production d'œufs a eu tendance à s'accroître. En 1955, la demande d'œufs se chiffrait à 27,2 milliards en regard d'une production totale de 25,5 milliards d'œufs de poule; il existait donc un déficit de 1,7 milliard d'unités, soit 6,2 % des besoins totaux, à combler par les importations.

TABLEAU 18

**Bilan de l'approvisionnement
Moyenne 1953-1954—1955-1956**

en milliers de tonnes métriques

	Alle- magne (R.F.)	Belgique et Luxem- bourg	France	Italie	Pays- Bas
Production	314	136	469	327	211
Excédent d'importations	182	—	14	28	—
Excédent d'exportations	—	3	—	—	123
Tonnages disponibles	496	133	483	355	88
Taux de l'auto- approvisionnement <i>en %</i>	65	102	97	92	240

CONSOMMATION PAR HABITANT

	7,4	11,8	9,0	7,6	9,1
Avant-guerre	7,4	11,8	9,0	7,6	9,1
1953-1954 — 1955-1956	9,7	13,9	11,0	7,4	7,6
Avant-guerre=100	131	118	122	97	84

Sources: B.M.L., «Mittellungen über die Welternährungswirtschaft».

O.E.C.E., Statistiques de l'agriculture et de l'alimentation, Paris, 1956.

De même que pour la viande de porc, la production d'œufs peut être largement accrue, d'autant plus que d'une manière générale dans certains pays ainsi que dans de nombreuses exploitations le rendement par poule est encore relativement bas.

En 1956-1957, la ponte par poule s'établissait en moyenne comme suit:

Allemagne (R. F.)	121
Pays-Bas	194
Belgique	167
France	106
Italie	83

Source: F.A.O., Sommaire de statistiques agricoles et alimentaires, vol. X, première partie, Rome, 1957.

7. Matières grasses

De par sa nature, la production des graisses animales dépend en grande partie de la production du lait et de la viande; la rubrique qui s'y rapporte a déjà fourni certaines indications à ce sujet.

Le volume de la production d'huiles végétales varie suivant les pays à l'intérieur de la Communauté. Peu importante dans le nord, cette production est d'une importance essentielle dans les régions méridionales.

TABLEAU 19
Bilan de l'approvisionnement en huiles et graisses
Moyenne 1953-1954—1955-1956

	Alle- magne (R. F.)	Belgique et Luxem- bourg	France	Italie	Pays- Bas	Commu- nauté
I — PRODUCTION						
	<i>en milliers de tonnes</i>					
Beurre	274	81 ⁽¹⁾	248	53	67	725
Huile d'olive		—	4	308	—	312
Autres huiles végétales	36	8	46	61	6	157
Huiles de poisson						
Graisses de boucherie	243	23	160	130	49	605
Autres graisses animales	—	12	—	—	38	50
II — BILAN D'APPROVISIONNEMENT						
	<i>en milliers de tonnes de matières grasses</i>					
Production (matières grasses)	554	121	456	560	180	1 871
Importations	746	216	289	176	474	1 901
Exportations	26	78	45	2	299	450
Tonnages disponibles	1 274	259	700	734	355	3 322
Taux de l'auto- approvisionnement <i>en %</i>	43	47	65	76	51	52
III — TONNAGES DISPONIBLES						
	<i>en milliers de tonnes</i>					
Beurre	291	86	245	60	27	709
Autres graisses et huiles dont:	983	173	455	675	329	2 615
destinées à la con- sommation ali- mentaire <i>en %</i>	100	69	68	84	77 ⁽²⁾	86
destinées à la con- sommation in- dustrielle <i>en %</i>	—	31	32	16	21	14
IV — CONSOMMATION D'HUILES ET DE GRAISSES (À L'EXCEPTION DU BEURRE) PAR HABITANT ET PAR AN						
	<i>en kg</i>					
Avant-guerre	14,3	11,8	9,4	10,7	15,4	11,7
1953-1955	18,8	12,9	6,7	11,5	24,8	13,5
Avant-guerre=100	131	109	71	107	161	115
V — CONSOMMATION TOTALE PAR HABITANT ET PAR AN						
Avant-guerre	21,0	19,1	13,8	11,6	20,6	15,8
1953-1954 — 1955-1956	24,4	22,3	12,3	12,7	27,4	17,8
Avant-guerre=100	116	117	89	110	133	113

Sources: De I: Voir tableau 17, sous I.
De II et III: Voir tableau 17, sous III.
De IV et V: Voir tableau 17, sous II.

⁽¹⁾ 1954-1955 — 1955-1956.

⁽²⁾ Autres usages: 2%.

En Italie notamment, la production d'huiles végétales, plus précisément d'huile d'olive, est d'une grande importance. La culture des olives y constitue une des sources de revenus les plus importantes pour la population rurale, notamment sur les sols pauvres, et l'approvisionnement en matières grasses de la population dépend en grande partie de cette culture. Il n'y a pratiquement pas d'exportations d'huile d'olive.

Dans les autres pays, la transformation des huiles et graines oléagineuses importées est beaucoup plus importante que la production nationale. On ne fait que rarement obstacle à l'importation et à l'exportation des graines et des produits oléagineux. Certains pays ont certes légiféré à ce sujet et pris de nombreuses dispositions en vue d'influencer le marché, mais l'application de ces mesures est momentanément très limitée. Parmi les industries transformatrices, il convient de mentionner notamment l'industrie de la margarine. Dans certains pays, l'écoulement de ce produit a pris une grande ampleur. L'amélioration de sa qualité, ainsi que son prix très différent de celui du beurre, ont contribué à favoriser cette situation.

L'accroissement de la production de margarine n'est que partiellement dû à la diminution de la consommation de beurre, en raison du prix relativement bas et de l'amélioration de la qualité de la margarine. Pour sa plus grande part, cette augmentation est consécutive à l'accroissement de la consommation de matières grasses en général et au remplacement par le beurre d'autres corps gras que la margarine.

Les importations de graisses et de matières premières grasses occupent une place très importante dans le commerce international des Six, lesdites importations représentant le quintuple des exportations. Environ $\frac{1}{3}$ des exportations des pays de la Communauté est destiné aux autres pays membres. En 1956, environ 7 % seulement du total des importations nécessaires à ces pays provenaient des autres pays membres, ce total se chiffrant par environ 970 millions de dollars des États-Unis. La plus grande partie de ces importations provenait de pays non européens.

8. Fruits et légumes

Dans le domaine de l'agriculture de la Communauté, l'horticulture est un des secteurs les plus actifs. Dans tous ses aspects, elle se caractérise aussi par un degré élevé de spécialisation, en fonction des conditions naturelles et cette caractéristique ne se retrouve pas dans les autres secteurs de l'agriculture.

Les différences de climat dans les six pays exercent une influence prépondérante sur les méthodes de production. Les pays du Nord reconstituent le climat méridional en recourant aux serres et à la chaleur artifi-

cielle pour un groupe important de produits horticoles, afin d'obtenir une plus grande variété de produits. Cette méthode de production est certes très coûteuse mais en revanche le lieu de production s'en trouve rapproché de beaucoup. Le transport des produits périssables sur de grandes distances est également une source de frais élevés. Il en résulte que les marchés des régions de production septentrionale et méridionale restent en quelque sorte toujours distincts, du moins pour ce qui est des produits horticoles frais.

Les coûts de production dans les diverses régions diffèrent notablement en fonction d'autres facteurs.

En raison de la grande variété des produits qu'il est possible de cultiver dans les exploitations, ainsi que des caractéristiques de l'exploitation horticole, l'horticulture se prête particulièrement à la spécialisation en fonction des conditions naturelles dont la productivité dépend.

L'indication dans le cadre de ce rapport annuel du volume de la production, du commerce extérieur, etc., pour tous les produits horticoles, nous mènerait beaucoup trop loin. Nous pensons donc que les données suivantes, d'ordre plus général, seront suffisantes:

TABLEAU 20

**Production, commerce extérieur et consommation de fruits ⁽¹⁾
(fruits frais et fruits secs, fruits tropicaux, noix et jus de fruits)**

	Alle- magne (R.F.)	Bel- gique	France	Italie	Pays- Bas	Commu- nauté	O.E.C.E.
I — BILAN DE L'APPROVISIONNEMENT — MOYENNE 1953-1954 — 1955-1956							
	<i>en milliers de tonnes</i>						
Production	2 436	661	1 419	4 803	595	9 914	17 478
Excédent d'importations	1 447	145	908	—	25	1 534	3 580
Excédent d'exportations	—	—	—	991	—	—	—
Tonnages disponibles	3 883	806	2 327	3 812	620	11 448	21 058
Taux de l'auto- approvisionnement en %	63	82	61	126	96	87	83
II — CONSOMMATION PAR HABITANT ET PAR AN							
	<i>en kg</i>						
Avant-guerre	43,7	29,9	32,8	45,6	42,9	40,1	44,6
1953-1954 — 1955-1956	68,6	82,0	47,3	73,5	54,6	64,1	62,7
Avant-guerre=100	157 %	274 %	144 %	161 %	127 %	160 %	141 %

(¹) A l'exclusion des fruits destinés à la production de cidre.

Production, commerce extérieur et consommation de légumes

	Alle- magne (R.F.)	Bel- gique	France	Italie	Pays- Bas	Commu- nauté	O.E.C.E
I — BILAN DE L'APPROVISIONNEMENT — MOYENNE 1953-1954 — 1955-1956							
	<i>en milliers de tonnes</i>						
Production	2 359	752	7 122	5 650	1 137	17 020	25 672
Excédent d'importations	456	8	220	—	—	—	794
Excédent d'exportations	—	—	—	560	342	218	—
Tonnages disponibles	2 815	760	7 342	5 090	795	16 802	26 466
Taux de l'auto- approvisionnement <i>en %</i>	84	99	97	111	143	101	97
II — CONSOMMATION PAR HABITANT ET PAR AN							
	<i>en kg</i>						
Avant-guerre	51,9	49,3	143,2	55,8	57,0	81,1	66,5
1953-1954 — 1955-1956	45,6	65,0	141,8	95,9	66,4	88,6	78,7
Avant-guerre=100	88 %	132 %	99 %	172 %	99 %	109 %	118 %

Sources: De I: Voir tableau 13, sous III.

De II: O.E.C.E., Etat de l'agriculture et de l'alimentation, Paris, 1956.

Il est en général difficile de garantir les prix des produits horticoles. Les gouvernements appliquent donc un système de protection douanière, dans la plupart des cas, en recourant à des tarifs assez élevés ainsi qu'à des restrictions quantitatives, saisonnières ou non. Dans certains cas, les mesures de protection visent à obtenir un prix raisonnable par rapport au coût de la production. A ce propos, il convient d'attirer l'attention sur quelques caractéristiques particulières à ce secteur:

- les légumes et une grande partie des fruits frais sont très périssables et doivent donc être écoulés et consommés le plus rapidement possible;
- pour de nombreux produits, les fluctuations des récoltes sont considérables;
- très souvent des récoltes favorables sont enregistrées en même temps dans les pays importateurs et exportateurs.

Un certain nombre de récoltes pouvant être obtenues au cours d'une même année, les producteurs dépendent dans une moindre mesure des conditions climatiques défavorables, celles-ci portant sur des périodes plus brèves de l'année.

En raison de ces différents facteurs, il est nécessaire de suivre dans ce secteur une politique des prix extrêmement prudente, qui tienne compte

de l'éventualité des importantes modifications apportées à la consommation par la hausse et la baisse des prix. Il y a lieu de souligner spécialement cet aspect du problème, vu que les différents systèmes de protection douanière n'en tiennent pas suffisamment compte. Cette remarque concerne aussi bien les tarifs que les restrictions quantitatives.

L'industrie transformatrice pourra également contribuer dans une mesure considérable à ouvrir des débouchés plus vastes dans les périodes de forte production. Cette industrie est donc extrêmement importante et il conviendrait que surtout dans le secteur de l'horticulture les exploitants soient conscients qu'il pourrait être utile de créer une puissante industrie transformatrice pour favoriser l'écoulement des produits dans ces périodes.

9. Vins

La production vinicole revêt une importance particulière en France et en Italie, la République fédérale possède également une industrie vinicole assez importante.

En 1955, la superficie de la vigne et la production du vin étaient les suivantes:

	<i>en milliers d'ha</i>	<i>en milliers d'hl</i>
Italie	1 700,0	58 580,7
France	1 491,6	60 068,6
Allemagne (R.F.)	74,0	2 404,9
Luxembourg	1,2	118,0
Pays-Bas	0,5	3,0
Belgique	0,4	—

Source: E. Engel: «Die Agrarwirtschaft im Gemeinsamen Markt», Hamburg, 1957.

En outre, la production totale de vin d'Algérie, du Maroc, et de Tunisie se chiffre à plus de 17 millions d'hl, de sorte que si l'on tient compte de ces territoires la France est de loin le plus grand producteur de vin, non seulement des Six, mais également du monde. La qualité, objectif final de toute la politique vinicole, a été portée à un niveau élevé. Pour certaines années, la production était supérieure à la demande, ce qui a entraîné une réduction de la culture de la vigne.

Le Luxembourg est le plus petit producteur de vin dont la production soit encore d'une certaine importance pour l'économie nationale.

La politique vinicole diffère notablement dans les différents États membres. D'une réglementation très stricte, on passe à une liberté pratiquement totale tant à l'intérieur du pays qu'en matière d'exportations ou d'importations.

Le commerce international du vin est peu important par rapport à la production, dans les pays où les exportations sont les plus fortes, elles représentent moins de 3 % de la production nationale.

TABLEAU 21
Commerce extérieur du vin
Moyenne 1954-1955

en milliers d'hl

	Alle- magne (R.F.) ⁽¹⁾	Luxem- bourg	France	Italie	Pays- Bas	Commu- nauté
Importations	2 212 ⁽²⁾	647	1 446 ⁽³⁾	51	113	4 469
Exportations	75	—	1 596 ⁽³⁾	1 182	—	2 853
Excédent (+) ou déficit (—)	—2 137	— 647	+ 150 ⁽³⁾	+ 1 131	— 113	—1 616

Source: E. Engel: «Die Agrarwirtschaft im Gemeinsamen Markt», Hamburg, 1957.

(1) Y compris la Sarre.

(2) Y compris Berlin.

(3) France et Algérie.

Il est nécessaire d'harmoniser les politiques suivies en raison de leurs divergences actuelles tant en ce qui concerne la production que la qualité du produit.

10. Tabac

La production du tabac n'occupe pas une place prépondérante dans l'agriculture de la Communauté. La récolte totale correspond néanmoins à environ la moitié des besoins totaux. Par rapport à la période d'avant-guerre, la production a augmenté d'environ 25 %, de sorte que la culture du tabac couvre actuellement 90 000 ha environ, dont un peu plus de la moitié en Italie, soit environ 30 000 ha en France et environ 10 000 ha dans la République fédérale.

Deux facteurs caractérisent le commerce international du tabac. Tout d'abord, les différences de goût notables des consommateurs. Il est donc nécessaire d'importer constamment d'autres variétés, en dehors des variétés nationales, afin d'obtenir les mélanges désirés. Dans certains cas, la qualité de la feuille doit satisfaire à des exigences particulières.

D'autre part, le commerce du tabac est fortement influencé par les droits d'importation et les taxes indirectes. De ce fait, on ne voit pas toujours clairement dans quelle mesure la préférence pour certaines variétés est déterminée par le goût du consommateur ou par le prix de détail qui englobe les droits à l'importation. De même que pour le vin, les pays de l'Afrique du Nord occupent une place importante dans ce commerce.

TABLEAU 22
Bilan de l'approvisionnement en tabac

en milliers de tonnes

	Alle- magne (R.F.)	Belgique et Luxem- bourg	France	Italie	Pays- Bas	Commu- nauté
Production (tabac vert)	24,3	3,2	57	68	0,1 ⁽¹⁾	152,5
Importations (tabac séché)	66,3	22,0	39,4	8,1	32,4	168,2
Exportations (tabac séché)	0,5	0,3	0,8	12,3	4,8	18,6
Tonnages disponibles ⁽²⁾ (tabac séché)	87,7	24,6	89,9	56,0	27,7	286,8

Source: F.A.O., «Agricultural Commodities and the European Common Market,» bulletin n° 29, Rome, 1957.

⁽¹⁾ Chiffre estimé.

⁽²⁾ Pour la comparaison des données chiffrées en poids de tabac séché et de tabac vert, ces dernières doivent être réduites d'environ 10% selon les diverses qualités.

11. Pêche

La Communauté compte environ 210 000 pêcheurs exerçant leur profession sur les eaux intérieures, les eaux côtières ainsi que sur les mers proches et lointaines. Ces 210 000 pêcheurs sont répartis de la façon suivante: 120 000 en Italie, 65 000 en France, 10 000 aux Pays-Bas, 2 400 en Belgique et 12 600 en Allemagne. En 1956, les résultats de la pêche étaient les suivants en fonction de la provenance et des variétés:

TABLEAU 23
Pêche dans les pays de la Communauté pour l'année 1956

en millions de kg

	Pays- Bas	Belgique	Alle- magne (R.F.)	France	Italie	Total
Poissons d'eau douce	13,8	—	1,0	0,5	10,0	25,3
Poissons plats	23,3	12,6	9,1	13,1	—	58,1
Cabillaud, aiglefin, colin (excepté le bar commun)	28,6	32,0	272,0	188,4	4,6	525,6
Hareng, sardine et anchois (*)	138,6	10,2	272,8	110,5	81,2 ⁽³⁾	613,3
Maquereau, thon	11,1	0,3	7,6	50,6 ⁽²⁾	1,9 ⁽⁴⁾	71,5
Squale, raie	0,2	4,9	1,8	15,2	—	22,1
Autres poissons	5,4	3,2	167,0 ⁽¹⁾	114,7	80,1	370,4
Crustacés	16,4	4,8	34,4	15,8	6,9	78,3
Mollusques	60,7	1,1	5,1	29,1	33,9	129,9
	298,1	69,1	770,8	537,9	218,6	1 894,5
(*) dont hareng	136,1	8,6	267,9	51,7	—	464,3

Source: F.A.O., Yearbook of Fisheries, 1955-1956.

⁽¹⁾ Bar commun principalement.

⁽²⁾ 1/3 de thon, 2/3 de maquereau.

⁽³⁾ Sardine, anchois et maquereau.

⁽⁴⁾ Thon.

L'Italie et les Pays-Bas sont les seuls pays qui possèdent des pêcheries en eau douce d'une certaine importance.

La mer du Nord représente une réserve importante pour la pêche maritime. En général, la flotte de pêche est très ancienne et il est indispensable d'en moderniser l'équipement. Dans certaines cas, les gouvernements ont octroyé une aide pour l'amélioration de la flotte et ont obtenu d'excellents résultats. Les arrivages de poissons sont sujets à d'assez fortes variations en raison de leur dépendance quasi totale des facteurs naturels tels que la richesse piscicole, les conditions atmosphériques, etc.

La production par pêcheur diffère grandement en fonction de la variété du poisson et de l'équipement utilisé. Certains pays ont commencé à établir des calculs de productivité qu'il n'est toutefois pas encore possible de comparer. L'étendue de la zone de pêche constitue à cet égard un facteur important; elle est actuellement — on le sait — l'objet d'une attention particulière et intéresse aussi particulièrement la Communauté. Dans une grande partie de celle-ci la consommation du poisson se développe encore de façon peu satisfaisante, malgré l'accroissement du volume des prises et l'intérêt que portent de nombreux pays à l'augmentation de la consommation. Les efforts entrepris en vue d'accroître cette consommation méritent donc de retenir pleinement l'attention. Dans les régions assez éloignées des centres de pêche, notamment, la consommation est faible, ce qui peut s'expliquer par le fait que le poisson est en général de qualité médiocre à son arrivée au lieu de consommation. Aussi, l'amélioration des moyens de transport et le maintien de la qualité du produit méritent un examen plus approfondi.

Il y a donc lieu de s'efforcer de développer le procédé de congélation, qui est le plus indiqué pour préserver la qualité du poisson, et améliorer les méthodes de conservation ainsi que l'équipement du commerce du détail. Un certain nombre de pays ont déjà pris des mesures à cet effet, et l'O.E.C.E. leur prête également une grande attention.

La consommation de conserves de poisson, qui conviendrait particulièrement aux régions éloignées, est d'autre part entravée par des tarifs douaniers généralement assez élevés.

En corrélation avec la fixation des prix minima, et pour rendre la pêche rentable, certains pays encouragent la production de farine de poisson pour l'alimentation animale, dont la demande s'est fortement accrue.

Près de la moitié des exportations totales de poisson des pays de la Communauté est absorbée par ceux-ci. Environ 15 % des importations totales des Six provient des pays membres. Les importations représentent plus du double des exportations.

ÉDITÉ PAR LE SERVICE DES PUBLICATIONS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
2081/2/58/5